

**RAIFFEISEN**  
Ouvrons la voie



# Sommaire

## **2 Avant-propos**

### **Organigramme**

4 Organigramme de Raiffeisen Suisse

### **Marche des affaires**

6 Rapport sur la marche des affaires

11 Rapport de rémunération

16 Bilan

17 Compte de résultat

18 Affectation du bénéfice

18 Tableau de financement

### **Annexe**

20 Commentaires

32 Informations sur le bilan

45 Informations sur les  
opérations hors bilan

48 Informations sur le compte de résultat

50 Rapport de l'organe de révision

52 Bilan – Aperçu sur 5 ans

53 Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

# Une coopérative forte, des résultats solides



L'évolution du marché en 2014 n'a pas été conforme aux prévisions. Les réformes structurelles qui tardent dans nombre d'économies européennes continuent à se faire attendre. Par ailleurs, la combinaison de taux d'intérêt très bas – quand ils ne sont pas négatifs – et d'un fort interventionnisme des banques nationales sur le marché des capitaux est générateur d'incertitudes. Le secteur des exportations suisses et, partant, une grande partie des PME pâtissent du niveau élevé du franc.

En dépit d'un environnement de marché difficile, Raiffeisen a enregistré un excellent résultat en 2014. Les bénéfices du Groupe ont continué de croître, et notre bénéfice brut a, une nouvelle fois, passé la barre du milliard de francs. Avec un volume d'hypothèques supplémentaire de 7 milliards de francs, nous avons étoffé notre portefeuille de prêts et crédits à la clientèle, qui s'est établi à 159 milliards de francs. Nous avons ainsi fait légèrement mieux que le marché et poursuivi, avec succès, la croissance de notre cœur de métier tout en maintenant intacte la qualité de notre portefeuille de crédit. Nous pouvons par ailleurs justifier d'une dotation en capital exemplaire. En effet, de par notre modèle d'affaires durable, nous faisons primer la continuité sur le rendement. L'attribution à Raiffeisen du statut de banque d'importance systémique, si elle confirme la position prépondérante

A gauche: Johannes Rüegg-Stürm,  
président du Conseil d'administration  
du Groupe Raiffeisen

A droite: Pierin Vincenz,  
président de la Direction  
du Groupe Raiffeisen

de notre Groupe bancaire pour le marché suisse, est également révélatrice de notre responsabilité envers la Suisse et l'économie nationale.

Le niveau invariablement bas des taux d'intérêt et les faibles marges sur les opérations de crédit nous motivent à opérer une vaste diversification de nos sources de revenu. Le développement stratégique du segment Clientèle de placement progresse bien. Les actifs sous gestion ont connu une hausse sensible. Par ailleurs, avec la création de Notenstein Asset Management SA, nous avons renforcé nos compétences dans la gestion de fortune des clients institutionnels.

Le segment Clientèle entreprises a, lui aussi, affiché une belle croissance. Au cours des années passées, nous sommes parvenus à positionner Raiffeisen en tant que banque pour les PME et à proposer à notre clientèle des services qui vont au-delà du seul financement – en leur offrant, par exemple, un accès de qualité à un vaste réseau d'experts en matière de succession. Le Centre Raiffeisen des entrepreneurs (CRE), qui a ouvert ses portes en mars 2014 à Gossau, propose aux PME de divers secteurs d'activité implantées dans la région une plateforme d'un genre nouveau qui leur permet de communiquer entre elles. Deux autres CRE ouvriront leurs portes en 2015.

La numérisation croissante et l'évolution des besoins de la clientèle nécessitent une infrastructure informatique efficace et innovante – un important facteur de compétitivité dans le secteur bancaire. Avec Avaloq, nous avons fondé ARIZON Sourcing SA afin de remplacer le système de Front actuel et de migrer le traitement des opérations sur titres vers un nouveau logiciel bancaire basé sur Avaloq.

Le modèle coopératif durable et la culture de Raiffeisen offrent les conditions d'un échange ouvert sur l'avenir de la Banque. Après l'élaboration de la stratégie de base du Groupe Raiffeisen à l'occasion d'un dialogue avec plus de 1500 cadres dirigeants, le coup d'envoi pour sa mise en œuvre et son ancrage a été donné par le «Raiffeisen Dialogue 2014» durant l'exercice de référence. En 2015, nous discuterons de cette stratégie avec l'ensemble du personnel afin que chaque collaborateur soit en mesure de la comprendre et de la mettre en application.

La croissance continue du nombre de nos sociétaires montre bien toute l'audience que notre société coopérative rencontre auprès de la population: la famille Raiffeisen compte ainsi 1,8 million de membres, soit près d'un Suisse sur quatre. Soyez assurés de notre reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez. Nos remerciements vont également à nos plus de 10'000 collaborateurs qui s'engagent dans toute la Suisse afin de permettre à Raiffeisen d'afficher une nouvelle excellente année.

 Johannes Rüegg-Stürm  
Président du Conseil d'administration  
du Groupe Raiffeisen

 Pierin Vincenz  
Président de la Direction  
du Groupe Raiffeisen

## Organigramme de Raiffeisen Suisse

### Conseil d'administration

Johannes Rüegg-Stürm (président), Philippe Moeschinger (vice-président), Rita Fuhrer, Angelo Jelmini, Anne-Claude Luisier, Daniel Lüscher<sup>1</sup>, Urs Schneider, Oliver Roussy, Franco Taisch, Edgar Wohlhauser, Werner Zollinger

Président de la Direction Pierin Vincenz<sup>2</sup>

**Marché**  
Patrik Gisel<sup>2</sup>

**Clientèle privée**  
Roland Altwegg

**Clientèle de placement/  
Conseil en gestion de fortune**  
Ernst Näf

**Clientèle entreprises**  
Andreas Rupp

**Succursale de Saint-Gall**  
Dieter Leopold

**Succursale de Winterthour**  
Gregor Knoblauch

**Succursale de Bâle**  
Reto Erdin

**Succursale de Zurich**  
Matthias Läubli

**Succursale de Berne**  
Daniel Schmid

**Succursale de Thalwil**  
Daniel Duca

**Marketing & Communication**  
Gabriele Burn<sup>2</sup>

**Canaux électroniques**  
Pascal Dürer

**Communication du Groupe**  
Thomas Gerlach

**Marketing**  
Oliver Niedermann

**Siège Suisse romande**  
Gabriele Burn<sup>2</sup>

**Sede Svizzera italiana**  
Romano Massera

**Assistance aux Banques**  
Michael Auer<sup>2</sup>

**Human Resources Management**  
Michael Federer

**Legal & Compliance**  
Roland Schaub

**Services**  
Markus Hug

**Formation & développement**  
Urs von Däniken

**Conseil aux BR**  
Robin W. Marke

**Banque centrale**  
Paulo Brügger<sup>2</sup>

**Trading & Sales**  
Werner Leuthard

**Treasury**  
Daniel Gasser a.i.

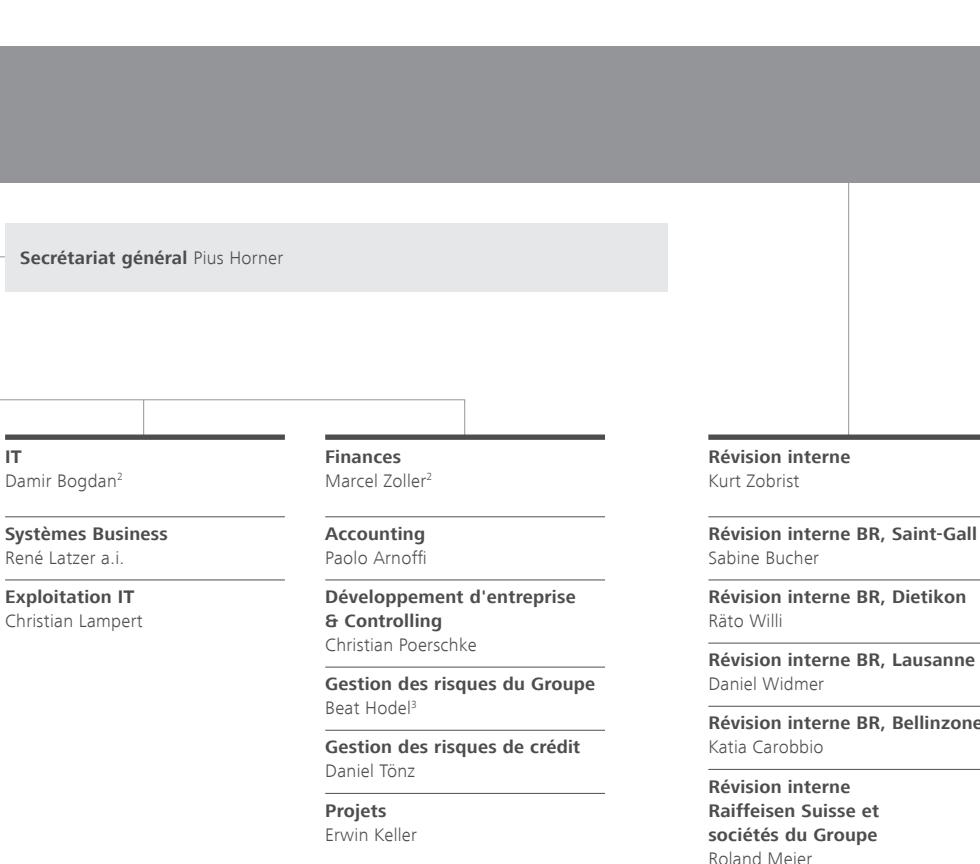
**Business Engineering  
& Support**  
Marco Tagliaferro

1) Dépendant au sens de la Circ.-FINMA 2008/24, Cm 20–24

2) Membre de la Direction

3) Membre de la Direction élargie

Cette représentation montre l'organisation au moment de la clôture de la rédaction (27 février 2015).  
Vous trouverez la nouvelle structure de l'organisation dès le 1er mai 2015 sur [www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch).



## Marche des affaires

# Renforcement des précautions prises en matière de liquidités

*En vue de satisfaire aux exigences de la FINMA, Raiffeisen Suisse renforce sur l'exercice de référence aussi les précautions prises en vue d'assurer les liquidités du Groupe. La Banque maintient fermement le cap. Elle est parvenue à réduire les autres charges d'exploitation de façon notable. Compte tenu du contexte difficile, certains composants essentiels du revenu ont cependant nettement moins bien évolué et le produit d'exploitation a baissé par rapport à l'exercice précédent.*

Raiffeisen Suisse affiche sur l'exercice écoulé un bénéfice de 37 millions de francs. Le total du bilan a augmenté de 4,9 milliards pour atteindre 37,6 milliards de francs. Des transferts importants, concernant notamment les liquidités, ont une nouvelle fois été opérés dans le bilan. Aucun événement ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice n'est intervenu après la date d'établissement du bilan.

### COMPTE DE RÉSULTAT

Le produit d'exploitation a reculé de 41,5 millions à 529,1 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 7,3%. L'environnement de marché difficile a particulièrement grevé le résultat sur intérêts qui a diminué de 8,6 millions de francs (soit -7,1%), ainsi que sur les opérations de négoce dont le produit a baissé de 30,3 millions de francs (soit -41,7%). Le résultat des opérations de commissions (+4,4%) a, quant à lui, connu une évolution positive tandis que les autres résultats ordinaires ont accusé la baisse planifiée de 6 millions de francs (-2%). Les charges d'exploitation ont encore reculé de 3,2 millions de francs, soit de 0,6%.

### Produits de l'activité bancaire ordinaire

Le résultat des opérations d'intérêts (annexe 20) a baissé de 8,6 millions pour s'établir à 112,1 millions de francs. Grâce à une bonne gestion

de leur bilan et à la croissance de leur volume d'affaires, les succursales ont amélioré le résultat de leurs propres opérations d'intérêts de 3,9 millions de francs, le portant à 84,1 millions de francs. Tandis que le résultat sur intérêts des opérations de leasing et du segment de la clientèle entreprises a pu être maintenu, le faible niveau des taux d'intérêt a fait sensiblement chuter, par rapport à l'exercice précédent, la contribution au résultat de la trésorerie découlant du maintien de la liquidité et des opérations de couverture.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 21) a progressé de 4,4% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 81,4 millions de francs. Tant les produits des commissions issus des opérations de crédit que ceux issus des opérations sur titres et de placements ont progressé de plus de 10% chacun. Le fort accroissement de volume du trafic des paiements s'est maintenu malgré la baisse des tarifs des transactions. Face à la croissance des revenus, les charges de commissions ont connu une hausse de 3,7 millions de francs (+10%). Compte tenu de la situation tendue sur le marché obligataire, Raiffeisen Suisse a essuyé une baisse des opérations de négoce (annexe 22) de 30,3 millions, les portant à 42,3 millions de francs. Tandis que le résultat du négoce de devises, de métaux précieux et de billets a pu

être maintenu grâce à un fort volume, le négoce d'actions et de taux a accusé des pertes de 6,7 millions de francs au total (exercice précédent +23,2 millions de francs).

Les autres résultats ordinaires ont diminué de 6 millions à 293,3 millions de francs. Les cessions de titres de participation inscrits dans les immobilisations financières ont produit une plus-value de 7 millions de francs. Par ailleurs, le produit des participations a diminué de 7,2 millions de francs suite aux plus faibles distributions de dividendes. Il faut également prendre en compte que SIX Group SA avait versé sur l'exercice précédent un dividende exceptionnel de 5,7 millions de francs. Outre les produits provenant des prestations comptabilisées individuellement, le poste des autres produits ordinaires (annexe 23) comprend les contributions que versent les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques fournies par Raiffeisen Suisse. A 58,9 millions de francs, le produit des prestations informatiques pour les sociétés du Groupe est légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Suite à l'imputation, pour la première fois, de prestations à la nouvelle société ARIZON Sourcing SA, les produits provenant des prestations individuelles à l'égard des sociétés du Groupe ont augmenté de 4,1 millions pour passer à 96,6 millions de francs.

60,2 millions de francs ont été imputés pour les prestations collectives et stratégiques à l'égard des Banques Raiffeisen, soit 14,3 millions de plus que l'an passé. Y sont pour la première fois incluses les contributions dédiées à l'acquisition centrale de capital d'un montant de 13,5 millions de francs. Suite au démarrage des travaux de développement de la future plateforme de retail banking engagés en coopération avec Avaloq AG, le volume de projets a fortement diminué. Les contributions des Banques Raiffeisen aux projets du Groupe ont par conséquent baissé de 25 millions de francs. Dans les autres charges ordinaires de 35 millions de francs figurent, outre les coûts pour l'achat de l'infrastructure informa-

tique, également ceux pour la production des imprimés des Banques Raiffeisen.

### Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 24) se sont chiffrées à 320,6 millions de francs, ce qui correspond à une hausse de 3,9% ou encore de 12 millions de francs. Compte tenu d'un montant unique de 5 millions de francs versé à la réserve de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur, la hausse des charges n'est que de 2,3%. Les effectifs ont augmenté de 46 unités de personnel à 1'892 unités, soit une progression de 2,5%. Les salaires ont augmenté de 1,0% en moyenne. La somme des rémunérations variables a été parallèlement réduite de 4,0%.

Les autres charges d'exploitation (annexe 25) se sont établies à 164 millions de francs durant l'exercice de référence, soit une baisse de 15,1 millions de francs ou de 8,4%. Les charges liées à l'informatique (portant principalement sur les logiciels) ont diminué de près de 3,8 millions de francs. Au total, 17,5 millions de francs en moins ont été dépensés pour le conseil juridique et les honoraires de collaborateurs externes dans le cadre de projets. Les dépenses pour les frais de port et de transport ont grimpé de presque 2 millions de francs, celles pour le sponsoring et la publicité de 2,5 millions de francs.

### Amortissements sur l'actif immobilisé

Des amortissements de 4 millions de francs (contre 0,5 million pour l'exercice précédent) ont été effectués sur les participations. Les amortissements sur les immobilisations corporelles (annexe 4) ont diminué par rapport à l'exercice précédent de 3,7 millions de francs pour s'inscrire à 37,2 millions de francs. Les amortissements extraordinaires à caractère de réserve sont restés au niveau de l'exercice précédent avec 2,3 millions de francs.

### Correctifs de valeurs, provisions et pertes

Le poste des correctifs de valeurs, provisions et pertes contient des provisions de 7 millions de francs constituées en vue de possibles frais tiers dans le cadre du litige fiscal US.

### Produit extraordinaire et impôts

Le produit extraordinaire (annexe 26) de 47,2 millions de francs comprend les gains réalisés suite à la vente d'actions de Vontobel Holding SA (44,3 millions de francs), le produit de la vente de bons de participation de Notenstein Banque Privée SA (0,9 million de francs), la dissolution de correctifs de valeurs et de provisions qui ne sont désormais plus nécessaires à l'exploitation à hauteur de 1,3 million de francs. Par ailleurs, des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 2 millions de francs ont été constituées et imputées aux charges extraordinaires. Les charges fiscales se sont élevées à 1,1 million de francs pendant l'exercice de référence.

### Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel s'élève à 37 millions de francs.

### BILAN

Le bilan de Raiffeisen Suisse reflète les exigences multiples auxquelles l'organisation doit faire face compte tenu de sa position centrale au sein du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse exploite dans plusieurs grandes villes suisses, des succursales bancaires offrant des prestations comparables à celles des Banques Raiffeisen. Elle fournit en outre les prestations d'une banque centrale à l'ensemble du Groupe. En tant qu'organe intermédiaire central, elle est entre autres responsable de la gestion des liquidités, du refinancement et de la couverture des risques de fluctuation des taux sur une base consolidée. Ainsi, la situation de liquidité des Banques Raiffeisen à court terme, qui découle de la différence entre l'accroissement des fonds de la clientèle et celui des prêts et crédits, influe directement sur le total et la structure du bilan de Raiffeisen Suisse. En raison des transferts, pour certains considérables, effectués dans le bilan au cours de l'exercice de référence,

le total du bilan de Raiffeisen Suisse a augmenté de 4,9 milliards de francs, atteignant 37,6 milliards de francs. Les dispositions légales sur les liquidités ont été à tout moment respectées sur une base consolidée.

### Créances et engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2014, Raiffeisen Suisse avait un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 7,2 milliards de francs (contre 5,3 milliards lors de l'exercice précédent). Cela est dû, d'une part au fort afflux de fonds de la clientèle enregistré par les Banques Raiffeisen, et d'autre part au niveau élevé de refinancement par prêts sur lettres de gage. Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse pour un montant de 7,6 milliards de francs.

### Créances et engagements envers d'autres banques

Le volume des opérations interbancaires a sensiblement augmenté en 2014. Les créances ont présenté un solde inférieur de 13,4% à celui de l'exercice précédent. Les besoins en placement d'autres banques étant élevés, les engagements ont augmenté de 1,6 milliard de francs pour atteindre près de 8,4 milliards de francs. Les prêts et crédits non couverts sur le marché interbancaire sont pour la plupart contractés pour des durées allant de 3 à 12 mois. En raison des faibles taux, le marché repo s'est pratiquement effondré.

### Prêts et crédits à la clientèle

Les prêts et crédits à la clientèle ont globalement augmenté de 944,7 millions de francs (+10,8%) pendant l'exercice de référence pour s'établir à 9,7 milliards de francs. Les succursales ont enregistré une hausse de 650,2 millions de francs (+8,6%) de leur volume de prêts et crédits, qui atteint ainsi 8,2 milliards de francs. La rubrique prêts et crédits inclut, en outre, les crédits à court terme octroyés par la Banque centrale à des clients institutionnels, les prêts à des

grandes entreprises ainsi que les opérations de leasing des biens d'investissement.

### **Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce**

Les portefeuilles destinés au négoce ont augmenté de 645,1 millions de francs pour s'établir à 1,9 milliard de francs durant l'exercice de référence (pour la répartition des portefeuilles destinés au négoce, voir l'annexe 2). Le portefeuille des titres de créances cotés en bourse a augmenté de 511,3 millions de francs pour atteindre 1,1 milliard; le portefeuille de titres de participations a grossi de 127,8 millions pour atteindre 160,4 millions de francs. Les positions en métaux précieux n'ont pratiquement pas évolué. Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce sont spécifiées à la page 25.

### **Immobilisations financières**

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 2), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux besoins de liquidité légalement requise et aux objectifs internes en matière de liquidité. La valeur comptable du portefeuille a crû de 1,3 million de francs, pour s'inscrire à 5,0 milliards.

### **Participations**

Les principales participations sont énumérées aux annexes 3 et 4. Le produit de 269,7 millions de francs issu de la cession de la participation à Vontobel Holding SA (valeur comptable de 225,4 millions de francs) a permis de réaliser un gain de 44,3 millions de francs. Dans le cadre du programme de participation des collaborateurs de Notenstein Banque Privée SA, près de 4 millions de bons de participation d'une valeur de 8,4 millions de francs ont été vendus. Durant l'exercice de référence, Raiffeisen Suisse a investi près de 72 millions de francs dans des participations. Raiffeisen Suisse a participé à l'augmentation de capital d'Helvetia Holding SA pour une part de capital inchangée de 23,7 millions de francs. Notenstein Banque Pri-

vée SA a repris un paquet d'actions à hauteur de 1,8% de la société Leonteq AG d'une valeur de 30,8 millions de francs. 5,1 millions de francs ont été investis dans la création de la société ARIZON Sourcing SA. 12,4 millions de francs ont été investis dans des participations supplémentaires, pour l'essentiel dans l'augmentation de la participation dans SIX Group SA à 5,5% (soit +0,4%).

### **Immobilisations corporelles**

Durant l'exercice de référence, le volume d'investissement s'est élevé pour les biens immobiliers (annexe 4) à 4,9 millions de francs, dont 3,4 millions pour les agences et 0,6 million dans divers immeubles de la Banque situés à Saint Gall (Raiffeisenplatz) et à Dietikon. 38,6 millions de francs ont été investis dans les autres immobilisations corporelles, dont près de 35 millions de francs pour du matériel et des logiciels informatiques et des licences se rapportant à la nouvelle plateforme de retail banking.

### **Fonds de la clientèle**

Durant l'exercice écoulé, les fonds de la clientèle ont augmenté significativement de 14,2%, soit 1,0 milliard de francs pour atteindre 8,4 milliards de francs. Dans les succursales, le montant des fonds de la clientèle a progressé de 517,4 millions de francs, soit 8,8% à 6,4 milliards de francs. Cette hausse se justifie notamment par les placements à court terme auxquels le secteur Treasury a procédé pour les clients institutionnels.

### **Emprunts et prêts sur lettres de gage**

En mai, le remboursement d'un emprunt de 400 millions de francs est arrivé à échéance. En février, deux nouveaux emprunts à durée limitée ont été émis pour une valeur de 450 millions de francs. En juin, un autre emprunt à durée limitée d'une valeur de 225 millions de francs a été émis. Par conséquent, le portefeuille a augmenté de près de 298 millions pour atteindre 3,8 milliards de francs (annexe 9). Les engagements envers la Banque des lettres de gage ont enregistré une légère hausse de 22,8 millions, pour passer à 1,7 milliard de francs.

### **Autres actifs et passifs**

Les autres actifs et passifs ont connu une forte croissance en 2014. Les avoirs sur l'impôt anticipé, notamment issus des opérations share buyback ont augmenté de près de 0,5 milliard de francs. En outre, les valeurs de remplacement tant positives que négatives des contrats à terme ont augmenté de près de 0,8 milliard de francs.

### **Correctifs de valeurs et provisions**

Les correctifs de valeurs pour risque de défaillance (annexe 10) se sont réduits de 1,8 million de francs et atteignent 21,7 millions de francs. Alors que les nouvelles constitutions s'élevaient à 7,9 millions de francs, les dissolutions se sont montées à 9 millions, avec extourne de 0,7 million de francs de pertes définitives. Durant l'exercice écoulé, des provisions pour un montant de 7 millions ont été inscrites au poste des correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation afin de faire face à de possibles frais tiers en lien avec le litige fiscal US. Lors de la détermination des correctifs de valeurs pour risques de défaillance, les risques de perte attendus ont été évalués conformément au rating interne tout en tenant compte des valeurs de couverture. Les provisions de restructuration ont pu être affectées en 2014 à leur objectif premier.

### **Réserves pour risques bancaires généraux**

Au cours de l'exercice de référence, les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de 2 millions de francs supplémentaires. Sur le montant total de 283,7 millions de francs, 167,5 millions sont soumis à l'impôt (annexe 10).

### **Capitaux propres**

Le montant des capitaux propres était pratiquement inchangé à 1,3 milliard de francs à la fin de l'exercice de référence.

### **Opérations hors bilan**

Le total des engagements conditionnels (annexe 17) a augmenté de 900 millions, à 1,7 milliard de francs. L'année 2014 a été marquée,

comme prévu, par un environnement de taux défavorable dans les courtes durées, entraînant une hausse du volume des contrats sur taux à courts termes, tandis que le volume du sous-jacent des instruments financiers dérivés (annexe 18) s'est réduit de 14,0 milliards, à 141,3 milliards de francs. Les opérations de couverture pour le portefeuille bancaire ont crû de 529 millions et atteignent 41,3 milliards de francs. Cette hausse est due, pour l'essentiel, au développement des contrats à terme. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 1,7 milliard de francs (exercice précédent: 0,9 milliard) et 2,1 milliards de francs (exercice précédent: 1,4 milliard de francs). Le volume des opérations fiduciaires a légèrement réduit d'un 1 million pour passer à 16,3 millions de francs.

## RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Avoir un modèle d'indemnisation compétitif est primordial pour Raiffeisen afin de se positionner en tant qu'employeur attrayant. Le système de rémunération vise à attirer du personnel qualifié et à garder les collaborateurs talentueux. Les réalisations exceptionnelles sont reconnues et la performance individuelle encouragée. C'est le seul moyen d'atteindre les objectifs stratégiques à long terme.

Le système de rémunération de Raiffeisen répond aux exigences déterminantes des lois, règles et prescriptions, en particulier aux dispositions de la Circ.-FINMA 10/1 «Systèmes de rémunération» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés, qui s'appliquent à Raiffeisen Suisse. La circulaire régit l'élaboration, l'instauration et la publication des systèmes de rémunération pour les sociétés de services financiers.

### Système de rémunération indépendant

Le modèle d'affaires coopératif de Raiffeisen est orienté vers l'évolution de l'entreprise à long terme. Au lieu d'être distribués, les bénéfices servent à consolider les capitaux propres, ce qui évite toute incitation à la prise de risques disproportionnés en vue de réaliser des rendements exceptionnels. Le profil de risque faible de Raiffeisen se traduit dans la politique de risque du Conseil d'administration, dans le système de limites, dans la proportion réduite d'opérations de négociation et dans les taux de correctifs de valeurs extrêmement modestes.

Le faible profil de risque, la stabilité des produits et la tradition coopérative sont autant de raisons justifiant le recours à un système de rémunération autonome. Particularités de ce système: des rémunérations maximales (caps) plafonnées sont définies pour tous les groupes de porteurs de risques, la part des rémunérations variables est limitée et la rémunération globale est versée en espèces sous forme non différée. Pour Raiffeisen, le fait de plafonner les montants des rémunérations maximales (caps) apparaît bien plus efficace dans sa situation spécifique que

de différer des parties de rémunération variable. Le faible profil de risque et la stabilité à long terme des produits résultant du modèle d'affaires Raiffeisen constituent deux facteurs déterminants qui justifient cette décision. Les plafonds sont également clairs, faciles à gérer et transparents, ce qui permet de tenir particulièrement compte d'un principe fondamental de la Circ.-FINMA 10/1.

La politique de rémunération vise la constance. C'est pourquoi le système de rémunération tient aussi compte de la stabilité de la structure du revenu et de la réussite à long terme.

Les cadres supérieurs des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse sont assurés au sein de la prévoyance pour cadres dont l'objectif est de permettre aux cadres dirigeants de prendre une retraite anticipée à 62 ans sans perte financière par rapport à un départ à la retraite à l'âge ordinaire de 65 ans. Le financement prévoit des rachats paritaires dans la prévoyance du collaborateur, c'est-à-dire que les rachats sont financés à parts égales par le collaborateur et par l'employeur.

Le système de rémunération fixe et détaille la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction, ainsi que les principes de la rémunération globale des collaborateurs de Raiffeisen Suisse. De plus, Raiffeisen Suisse formule des recommandations pour les Banques Raiffeisen.

### Traitements particuliers des porteurs de risques

Outre les sept membres de la Direction de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a défini un groupe de porteurs de risques supplémentaire: les collaborateurs de la Banque centrale qui ont accès au marché et peuvent y négocier des titres. Malgré les activités de négociation très modérées et le système de limites de portée générale, dont le respect est en permanence surveillé grâce aux organes indépendants exerçant des fonctions de contrôle, un traitement

particulier de la rémunération variable de ces porteurs de risques est indiqué. Les porteurs de risques de la Banque centrale sont désignés chaque année à nouveau, avant le début du processus de rémunération, et notifiés au responsable du secteur Human Resources Management par le responsable du département Banque centrale. Par ailleurs, leur nomination est validée par la Direction de Raiffeisen Suisse dès la demande de détermination du pool des rémunérations variables. En 2014, ce groupe comptait 45 personnes (hors membres de la Direction).

### **Respect de l'égalité des salaires**

La politique de rémunération de Raiffeisen repose sur le principe «A travail égal, salaire égal». Une analyse réalisée en 2014 chez Raiffeisen Suisse par un partenaire indépendant a révélé que Raiffeisen Suisse observe l'égalité des salaires et que les écarts de rémunération sont largement inférieurs au seuil de tolérance accepté par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

### **Structuration du système de rémunération**

#### **Composition de la rémunération des collaborateurs**

La rémunération de tous les collaborateurs (y compris les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne) se compose des éléments suivants:

- rémunération fixe conforme au marché. La rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces;
- rémunération variable modérée. La rémunération variable est basée sur la réussite à long terme du Groupe et l'évaluation de la performance de chaque collaborateur. Elle peut être mise en place pour toutes les fonctions, y compris celles de contrôle. Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération

variable. La totalité de la rémunération variable est versée en espèces sous forme non différée;

- prestations salariales annexes. Les prestations salariales annexes sont définies dans le cadre des règlements et directives en vigueur conformément aux standards de la branche.

### **Détermination de la rémunération fixe du Conseil d'administration et de la Direction**

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. A l'intérieur de ce cadre, les membres ou dirigeants d'une commission et le président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération supérieure.

La rémunération fixe des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne est convenue en fonction de la valeur de la personne sur le marché, des exigences du département attribué, de la responsabilité de direction et de l'âge. Cette rémunération fixe (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne peut excéder 1'200'000 francs.

### **Détermination du pool des rémunérations variables**

La détermination du pool des rémunérations variables s'oriente à parts égales en fonction de l'évolution à long terme des critères suivants:

- évolution relative des bénéfices en comparaison du marché;
- évolution des fonds propres;
- évolution d'initiatives et de projets stratégiques;
- évolution du besoin en capital économique par rapport aux fonds propres de base.

### **Rôle des organes exerçant des fonctions de contrôle**

Dans le cadre du processus de rémunération, le responsable du secteur Gestion des risques du Groupe et le responsable du secteur Legal &

Compliance prennent position et évaluent respectivement la situation de risque et la performance de compliance en se fondant sur les rapports des risques et de compliance des douze derniers mois. Cette évaluation, qui inclut explicitement les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels comme classes de risque, est prise en compte lors de la détermination du pool des rémunérations variables. Les échelles de risque utilisées à ce propos englobent la value at risk, les taux d'utilisation des limites mais aussi les révisions en suspens (développement et degré d'accomplissement). Toutes les échelles de risque appliquées sont complétées par une évaluation qualitative des organes compétents exerçant des fonctions de contrôle. Ainsi, l'évaluation de toutes les principales classes de risque est intégrée au processus de rémunération.

En approuvant les rapports des risques et de compliance, le Conseil d'administration est réputé informé de l'évolution des risques sur une base régulière et exhaustive conformément au profil de risque de Raiffeisen. La conscience des risques de toutes les parties prenantes s'en voit ainsi nettement renforcée. Les classes de risque qui n'ont pas été explicitement nommées (risques juridiques, risques de compliance et risques de réputation) sont traitées dans le cadre de l'évaluation des risques opérationnels et font en partie l'objet d'un examen qualitatif dans des rapports distincts (par ex. reporting de compliance). Le risque de réputation notamment est traité comme étant un risque consécutif à la survenue possible d'un autre risque. La gestion du risque de réputation doit par conséquent se concentrer sur le risque initial et ses incidences. Le dommage de réputation, à savoir le non respect en matière de compliance ou de droit, constitue en l'occurrence un indicateur qui entre en compte dans l'évaluation de l'ampleur des dommages du risque initial. Dans le cadre de la mitigation, des stratégies de maîtrise adéquates sont déterminées, agissant en premier lieu sur le risque initial et en partie aussi sur les dommages consécutifs.

#### Attribution des rémunérations variables

Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. Le Conseil d'administration décide de l'attribution de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne.

La rémunération variable des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne doit excéder deux tiers de la rémunération fixe. Les critères d'attribution individuelle de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne sont les suivants:

- la réalisation des objectifs personnels;
- l'évolution du bénéfice du Groupe Raiffeisen en comparaison au marché;
- la progression des initiatives et projets stratégiques;
- l'évolution du risque encouru.

La Direction détermine au cas par cas l'attribution de la rémunération variable à des collaborateurs nommément désignés, appartenant au département Banque centrale, ayant accès au marché et pouvant y négocier des titres (porteurs de risques). La performance réalisée par la Banque centrale au regard du risque encouru sert de base. La Direction ou les supérieurs hiérarchiques compétents, conformément au règlement des compétences, décide(nt) de l'attribution de la rémunération variable aux autres collaborateurs. L'attribution individuelle est plus particulièrement basée sur la fonction et sur l'évaluation de la performance par le supérieur hiérarchique. Il n'existe ainsi aucune incitation à réaliser des résultats individuels à court terme en prenant des risques disproportionnés. Toute violation grave des directives peut conduire à une réduction voire à la suppression de la rémunération variable. Raiffeisen se positionne comme un employeur attrayant, ainsi les rémunérations variables dépassant 3'000 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite.

Les rémunérations sont structurées de telle sorte que les rémunérations variables des fonctions de contrôle ne dépendent en aucune manière des risques contrôlés et qu'elles sont en grande partie à considérer comme gratifications au regard de leur montant (droit civil).

#### Gouvernance

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et sous la forme de recommandations pour les Banques Raiffeisen;
- il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la Commission stratégique et d'indemnisation;
- il vérifie sa politique de rémunération à intervalles réguliers ou dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire;
- il charge annuellement la Révision interne ou externe de vérifier un certain nombre d'éléments dans la structure et la mise en œuvre de sa politique de rémunération;
- il détermine chaque année le montant du pool des rémunérations variables;
- il détermine les parts fixe et variable de la rémunération, y compris les cotisations à la prévoyance professionnelle, des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne.

La Commission stratégique et d'indemnisation est responsable de l'exécution du règlement promulgué par le Conseil d'administration. Elle aborde les thèmes de rémunération lors de ses quatre séances annuelles.

#### Indemnités 2014

##### Somme des rémunérations globales

Au cours de l'exercice de référence, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour un montant de 252'353'072 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'exercice de référence sont intégralement incluses dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs ayant une incidence sur le résultat.

Au cours de l'exercice de référence, le Conseil d'administration a approuvé un pool de rémunérations variables (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse s'élevant à 37'245'278 francs qui a été versé intégralement en espèces sous forme non différée. Chez Raiffeisen Suisse, 1'911 personnes ont bénéficié du pool des rémunérations variables (exercice précédent: 1'824 personnes).

en CHF	Rémunération globale	Part de rémunération fixe	Part de rémunération variable
Somme des rémunérations pour Raiffeisen Suisse*	252'353'072	215'107'794	37'245'278
Débits et crédits au cours de l'exercice de référence résultant de rémunérations provenant des exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat	0	0	0
Somme des rémunérations versées aux membres de la Direction*	9'233'740	6'113'226	3'120'514
(hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle)	(7'913'333)	(5'152'431)	(2'760'902)
Somme des rémunérations versées aux autres porteurs de risques* (hors membres de la Direction)	9'327'912	6'982'912	2'345'000

\* hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle

### **Conseil d'administration**

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en fonction en 2014 ont reçu pour l'exercice de référence une indemnité d'un total de 1'640'742 francs. Cette indemnité couvre l'ensemble des primes et jetons de présence. L'indemnité forfaitaire individuelle la plus élevée est versée au président du Conseil d'administration, Johannes Rüegg-Stürm, pour un montant de 473'200 francs. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération variable sous forme de participation aux résultats. Le total des prestations sociales en faveur des membres du Conseil d'administration s'est monté à 357'553 francs. Au cours de l'exercice de référence, aucune indemnisation d'entrée ni de départ n'a été versée aux membres du Conseil d'administration.

### **Membres de la Direction (y compris responsable de la Révision interne)**

Le total des indemnités versées aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse pour l'exercice de référence (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'établit à 7'913'333 francs, le montant le plus important versé à un membre de la Direction revenant à Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse, à hauteur de 1'890'316 francs. En outre, les cotisa-

tions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle versées pour les membres de la Direction atteignent 4'129'593 francs, dont 687'416 francs pour Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse. Les indemnités fixes couvrent les honoraires des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de conseils d'administration.

Au jour de référence, les crédits accordés aux membres de la Direction s'élèvent à un montant total de 22'242'557 francs. La Commission stratégique et d'indemnisation est l'instance d'autorisation pour les crédits aux membres de la Direction. Ceux-ci bénéficient, comme les autres collaborateurs, de conditions préférentielles en usage dans la branche. Au cours de l'exercice de référence, aucune indemnisation d'entrée ni de départ n'a été versée aux membres de la Direction ni aux autres porteurs de risques.

# Bilan

## au 31 décembre 2014

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
<b>Actifs</b>					
Liquidités	7'771'842	5'531'017	2'240'825	40,5	12
Créances résultant de papiers monétaires	1	5	-4	-80,0	12
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'953'353	4'633'236	-679'883	-14,7	6, 12
Créances sur les autres banques	5'146'317	5'945'787	-799'470	-13,4	6, 12
Créances sur la clientèle	2'057'172	1'819'656	237'516	13,1	1, 12
Créances hypothécaires	7'653'784	6'946'585	707'199	10,2	1, 6, 12
<b>Prêts et crédits à la clientèle</b>	<b>9'710'956</b>	<b>8'766'241</b>	<b>944'715</b>	<b>10,8</b>	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'850'840	1'205'718	645'122	53,5	2, 12
Immobilisations financières	5'046'949	3'700'951	1'345'998	36,4	2, 6, 12
Participations	955'750	1'112'266	-156'516	-14,1	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	263'319	257'274	6'045	2,3	4
Comptes de régularisation	242'953	237'924	5'029	2,1	
Autres actifs	2'695'093	1'359'916	1'335'177	98,2	5
<b>Total des actifs</b>	<b>37'637'372</b>	<b>32'750'335</b>	<b>4'887'037</b>	<b>14,9</b>	<b>14, 16</b>
Total des créances de rang subordonné	103'578	—	103'578	—	
Total des créances sur les sociétés du Groupe	212'220	44'002	168'218	382,3	
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	11'157'296	9'975'138	1'182'158	11,9	12
Engagements envers les banques	8'386'551	6'806'169	1'580'382	23,2	12
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'180'669	4'649'083	531'586	11,4	12
Autres engagements envers la clientèle	2'985'336	2'386'928	598'408	25,1	12
Obligations de caisse	272'761	355'733	-82'972	-23,3	12
<b>Fonds de la clientèle</b>	<b>8'438'766</b>	<b>7'391'744</b>	<b>1'047'022</b>	<b>14,2</b>	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'487'530	5'189'780	297'750	5,7	9, 12
Comptes de régularisation	241'241	262'461	-21'220	-8,1	
Autres passifs	2'563'248	1'762'055	801'193	45,5	5
Correctifs de valeurs et provisions	32'249	37'492	-5'243	-14,0	10
Réserves pour risques bancaires généraux	283'700	281'700	2'000	0,7	10
Capital social	850'000	850'000	—	0,0	
Réserve légale générale	159'796	157'214	2'582	1,6	
Bénéfice de l'exercice	36'994	36'582	412	1,1	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1'330'490</b>	<b>1'325'496</b>	<b>4'994</b>	<b>0,4</b>	<b>11</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>37'637'372</b>	<b>32'750'335</b>	<b>4'887'037</b>	<b>14,9</b>	<b>14, 16</b>
Total des engagements de rang subordonné	1'096'427	1'096'427	—	0,0	
Total des engagements envers les sociétés du Groupe	1'733'535	922'808	810'727	87,9	
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	1'726'858	827'000	899'858	108,8	1, 17
Engagements irrévocables	1'272'864	1'433'445	-160'581	-11,2	1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	26'869	26'897	-28	-0,1	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives	1'682'705	883'905	798'800	90,4	18
Valeurs de remplacement négatives	2'148'635	1'359'382	789'253	58,1	18
Montants des sous-jacents	141'290'880	155'264'413	-13'973'533	-9,0	18
Opérations fiduciaires	16'333	17'267	-934	-5,4	19

# Compte de résultat 2014

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	499'590	526'894	-27'304	-5,2	20
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	52'794	52'877	-83	-0,2	20
Charges d'intérêt	-440'310	-459'081	18'771	-4,1	20
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>112'074</b>	<b>120'690</b>	<b>-8'616</b>	<b>-7,1</b>	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	6'827	5'837	990	17,0	21
Produit des commissions sur les opérations de négocie de titres et les placements	50'334	45'461	4'873	10,7	21
Produit des commissions sur les autres prestations de service	64'599	63'392	1'207	1,9	21
Charges de commissions	-40'377	-36'700	-3'677	10,0	21
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>81'383</b>	<b>77'990</b>	<b>3'393</b>	<b>4,4</b>	
<b>Résultat des opérations de négocie</b>	<b>42'340</b>	<b>72'599</b>	<b>-30'259</b>	<b>-41,7</b>	<b>22</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	7'237	193	7'044	3'649,7	
Produit des participations	44'249	51'477	-7'228	-14,0	
Résultat des immeubles	3'188	3'375	-187	-5,5	
Autres produits ordinaires	273'657	277'647	-3'990	-1,4	23
Autres charges ordinaires	-35'003	-33'389	-1'614	4,8	
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>293'328</b>	<b>299'303</b>	<b>-5'975</b>	<b>-2,0</b>	
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>529'125</b>	<b>570'583</b>	<b>-41'458</b>	<b>-7,3</b>	
Charges de personnel	-320'583	-308'600	-11'983	3,9	24
Autres charges d'exploitation	-164'015	-179'136	15'121	-8,4	25
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-484'598</b>	<b>-487'736</b>	<b>3'138</b>	<b>-0,6</b>	
<b>Bénéfice brut</b>	<b>44'527</b>	<b>82'847</b>	<b>-38'320</b>	<b>-46,3</b>	
Amortissements sur l'actif immobilisé	-41'189	-41'457	268	-0,6	4
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-10'471	-12'929	2'458	-19,0	
<b>Résultat d'exploitation (intermédiaire)</b>	<b>-7'133</b>	<b>28'460</b>	<b>-35'593</b>	<b>-125,1</b>	
Produits extraordinaires	47'186	21'624	25'562	118,2	26
Charges extraordinaires	-2'000	-12'417	10'417	-83,9	26
Impôts	-1'059	-1'086	27	-2,5	
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>36'994</b>	<b>36'582</b>	<b>412</b>	<b>1,1</b>	

**Proposition d'affectation du bénéfice disponible à l'attention de l'Assemblée des délégués ordinaires du 13 juin 2015 à Unterägeri**

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
<b>Affectation du bénéfice</b>				
Bénéfice de l'exercice	36'994	36'582	412	1,1
Bénéfice reporté	–	–	–	–
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>36'994</b>	<b>36'582</b>	<b>412</b>	<b>1,1</b>
Affectation du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale générale	2'994	2'582	412	16,0
– Rémunération du capital social	34'000	34'000	–	–
<b>Total du bénéfice affecté</b>	<b>36'994</b>	<b>36'582</b>	<b>412</b>	<b>1,1</b>

## Tableau de financement 2014

	Exercice de réf. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emplois de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emplois de fonds en 1000 CHF
<b>Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement int.)</b>				
Bénéfice de l'exercice	36'994	36'582		
Amortissements sur l'actif immobilisé	37'213	40'940		
Amortissements / revalorisation des participations	3'976	352	518	
Correctifs de valeurs et provisions	8'947	14'189	12'794	6'002
Réserves pour risques bancaires généraux	2'000			8'000
Comptes de régularisation actifs		5'029	30'194	
Comptes de régularisation passifs		21'220	1'457	
Rémunération des parts sociales, exercice précédent		34'000		30'000
<b>Solde</b>	<b>14'340</b>	–	<b>78'482</b>	–
<b>Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres</b>				
Variation nette du capital social	–	–	–	–
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds provenant des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
Participations	232'914	71'781	7'916	78'813
Immeubles	38	4'901	21	3'364
Autres immobilisations corporelles	176	10'129	23	15'296
Autres		28'442		10'345
<b>Solde</b>	<b>117'875</b>	–	–	<b>99'858</b>

	Exercice de réf. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emplois de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emplois de fonds en 1000 CHF
<b>Flux de fonds provenant des activités bancaires de la Banque centrale avec les Banques Raiffeisen</b>				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	4'575'712		1'517'769	
Créances sur les Banques Raiffeisen		3'010'632	146'057	
<b>Solde</b>	<b>1'565'081</b>	<b>–</b>	<b>1'663'826</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds provenant des autres activités bancaires de la Banque centrale</b>				
Engagements envers les banques	1'753'464		972'652	
Engagements envers la clientèle	529'581		953'910	
Emprunts obligataires	675'000	400'000	550'000	600'000
Prêts sur lettres de gage	363'200	340'450	393'200	812'850
Autres passifs	800'875		345'668	
Créances sur les banques	854'791		1'361'127	
Créances sur la clientèle		294'530	82'088	
Créances hypothécaires			500	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	645'123		579'356	
Immobilisations financières	1'355'820		149'632	
Autres actifs	1'330'216		303'131	
Liquidités	2'239'625		84'349	
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>1'628'854</b>	<b>–</b>	<b>1'591'784</b>
<b>Flux de fonds provenant des activités bancaires des succursales de Raiffeisen Suisse</b>				
Position nette auprès de la Banque centrale	68'533		92'173	
Fonds d'épargne et de placement	544'432		564'413	
Autres engagements envers la clientèle	55'981		73'882	
Obligations de caisse	53'483	136'455	25'363	138'877
Autres passifs		4'667	825	
Créances sur la clientèle	57'014		51'384	
Créances hypothécaires		707'199	613'663	
Immobilisations financières	1'581		766	
Autres actifs	53		303	
Liquidités		1'200	2'330	
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>68'442</b>	<b>–</b>	<b>50'667</b>
<b>Total sources de fonds</b>	<b>10'655'959</b>		<b>5'349'266</b>	
<b>Total emplois de fonds</b>		<b>10'655'959</b>		<b>5'349'266</b>

# Annexe aux comptes annuels

## COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

La compensation des crédits et des capitaux et la garantie de la liquidité légalement requise pour l'ensemble de l'organisation sont les principales attributions de Raiffeisen Suisse. La compensation des fluctuations de liquidité saisonnières du Groupe Raiffeisen tout entier représente dès lors, au vu du total du bilan de près de 189 milliards de francs, un défi de taille.

Pour une gestion optimale des liquidités à l'échelle du Groupe, Raiffeisen Suisse mise sur un accès le plus étendu possible au marché interbancaire. Les opérations repo font partie des principaux instruments permettant de gérer les liquidités à court terme. En raison des taux actuellement très bas, une grande partie de la réserve de liquidités a été maintenue pendant l'exercice de référence comme avoir en compte de virement BNS. Outre un vaste réseau de contreparties sur le marché monétaire, les émissions propres d'obligations sur le marché des capitaux en francs suisses comptent parmi les principales sources de refinancement.

Unies au sein du Groupe Raiffeisen, les Banques ont accès à de nombreux services dans des domaines comme l'encadrement, le marketing, la communication, l'économie d'entreprise, ou encore l'informatique, la construction (y compris la sécurité), la formation et le droit. Outre les opérations interbancaires, Raiffeisen Suisse effectue ses propres opérations avec la clientèle, qu'elle agisse par le biais de la Banque centrale ou de ses succursales de Bâle, Berne, Saint-Gall, Thalwil, Winterthour et Zurich. La Banque centrale peut contracter des engagements à l'étranger. Ceux-ci, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen, en appliquant les facteurs

de pondération du risque au sens de la loi sur les banques.

Conformément à ses statuts (art. 5, al. 4), Raiffeisen Suisse garantit les engagements des Banques Raiffeisen. Celles-ci répondent en contrepartie des engagements de Raiffeisen Suisse à hauteur de leurs fonds propres.

## Personnel

Fin 2014, les effectifs, corrigés des emplois à temps partiel, s'élevaient à 1'892 collaborateurs (contre 1'810 l'exercice précédent).

## ÉVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'administration assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Chaque année, il définit et réexamine la politique de risque et détermine la disposition à prendre des risques ainsi que les limites globales.

Le rapport des risques adressé au CA fournit des informations sur la situation en matière de risque, la dotation en capital, les modifications du rating des preneurs de crédit, le respect des limites globales et d'éventuelles mesures prises. La surveillance porte tout particulièrement sur les risques de crédit, les risques de marché dans les portefeuilles bancaire et de négoce ainsi que sur les risques de liquidité, opérationnels et de réputation. Le rapport des risques adressé au CA est soumis au contrôle approfondi de la Commission d'examen et des risques du Conseil d'administration. Sur cette base, le Conseil d'administration examine ensuite chaque trimestre les conclusions du rapport qui lui est adressé ainsi que leurs implications pour la stratégie de risque. Il surveille tant la situation de risque que l'évolution du capital dédié à leur couverture.

Le Conseil d'administration évalue chaque année l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) en se basant sur le rapport du même nom établi par la Gestion des risques du Groupe et sur les rapports de la Révision interne. Instance indépendante, la Gestion des risques du Groupe établit le rapport de risque destiné au Conseil d'administration. Ce rapport et les éventuelles mesures prises sont analysés en détail lors des séances préparatoires de la Direction élargie, qui assure également la fonction de comité des risques.

Les risques au sein de Raiffeisen Suisse sont évalués en fonction d'une combinaison de facteurs tant qualitatifs que quantitatifs. Les risques majeurs sont, quant à eux, évalués en continu, tant sur la base des exigences réglementaires que selon des modèles économiques. S'agissant des modèles de risque, Raiffeisen recourt à des hypothèses prudentes en matière de répartition, d'intervalle de confiance, de durée de détention et de diversification des risques. Le capital risque est budgété sur la base de simulations de crise.

Les risques de crédit sont observés et évalués sous l'angle des valeurs suivantes:

- value at risk;
- valeur nominale;
- équivalent-crédit;
- valeur pondérée du risque sur la base des prescriptions en matière de fonds propres et de répartition des risques.

Le risque de fluctuation des taux dans le portefeuille bancaire est évalué au moyen d'analyses de rendement, de sensibilité et de value at risk.

Les risques opérationnels, quant à eux, sont évalués en fonction de leur fréquence d'occurrence estimée et du potentiel de perte correspondant (perte financière, violation de la compliance ou dommage de réputation). L'adéquation et l'efficacité des mesures de contrôle sont prises en compte dans l'évaluation. Une estimation des retombées qualitatives en cas de

survenance du risque vient compléter l'analyse des risques opérationnels.

Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à étoffer les évaluations basées sur des modèles par des analyses et des estimations concrètes et pratiques. Les analyses reposant sur des scénarios macroéconomiques plausibles et les évaluations qui tiennent compte de l'avis des secteurs spécialisés et des unités Front jouent, par conséquent, un rôle important lorsqu'il s'agit d'appréhender les risques dans leur globalité. Les conclusions de ces analyses sont jointes au rapport des risques sous forme de commentaires ou, dans certains cas, de rapport spécial.

## COMMENTAIRES RELATIFS À LA GESTION DES RISQUES

### Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions légales et prudentielles ainsi que sur le règlement «Politique de risque pour le Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). Raiffeisen Suisse considère le risque lié à toute réalisation de revenus, comme l'une de ses compétences essentielles. Une prise de risque ne se fait qu'en toute connaissance de cause, après en avoir déterminé l'ampleur et la dynamique. De surcroît, il faut que toutes les conditions en matière de technologie, de personnel et de connaissances soient satisfaites.

La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La politique de risque constitue le fondement de la gestion des risques au niveau opérationnel. Elle est définie par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et passée en revue chaque année.

La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à l'application de la politique de risque, l'unité Compliance au respect des prescriptions réglementaires.

### Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques non quantifiables de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste en particulier à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement des rapports, la situation globale en matière de risque.

### Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates;
- surveillance des risques.

La gestion des risques a pour objectifs:

- de garantir un contrôle des risques efficace à tous les niveaux;
- de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, c'est-à-dire de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

### Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'in incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts et crédits, de promesses de crédit irrévocables et d'engagements conditionnels que de produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également les titres, obligations et titres de participation, car toute défaillance de l'émetteur est susceptible d'entraîner une perte.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques de garantie;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Ces derniers sont réputés défaillants si leur créance est en souffrance ou menacée.

Les risques de garantie résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit résultent d'une répartition irrégulière des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, catégories de couverture, secteurs ou régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte qui résulte d'événements spécifiques aux pays.

Les succursales de Raiffeisen Suisse sont surtout exposées aux risques de contrepartie et de garantie. Elles dépendent, sur le plan organisationnel, du département Marché et octroient des crédits à des particuliers et des entreprises, principalement des PME. Pour l'essentiel, les risques sont limités par la couverture des créances.

Quant aux crédits importants à la clientèle en-

treprises, leur gestion incombe au département Marché. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 50 millions de francs doivent être examinés par le CRO (chief risk officer), principalement quant au risque de concentration et à l'évolution de la value at risk.

Le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie sur le plan national comme international dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe. Ces risques résultent notamment de refinancements, sur le marché monétaire et des capitaux et de la couverture des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négocié pour compte propre. Les risques de crédit encourus par le département Banque centrale proviennent avant tout des opérations interbancaires. Hormis les opérations repo, la Banque centrale gère ces engagements sous forme de crédits en blanc.

Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite pays a été approuvée et mise en place. Dans des cas exceptionnels, au titre du négocié pour compte propre, il est possible de souscrire des engagements pour des positions d'un certain nombre de pays qui ont, au préalable, été validés à cette fin par le département Finances.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. La gestion des risques pays se veut active et dynamique, et se concentre principalement sur l'Europe.

L'autorisation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (découlant d'opérations de gré à gré – OTC), Raiffeisen Suisse a conclu une convention de netting avec

plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises dans le cadre de partenariats de coopération stratégiques. Des informations détaillées figurent à l'annexe 3.

Les standards fixés dans la politique de crédit, applicables à l'ensemble du Groupe pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit, s'appliquent également à Raiffeisen Suisse. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent le pré-requis à tout octroi de crédit. Les prêts et crédits consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en quatre classes de risque pour les clients privés et en treize classes pour la clientèle entreprises.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de correctifs de valeurs individuels – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Il est possible de faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères harmonisés. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas de logements à usage propre, de maisons individuelles en location et d'appartements en propriété, Raiffeisen s'appuie sur une valeur réelle estimée avec prudence; elle fait par ailleurs intervenir un modèle d'estimation hédoniste. Pour les immeubles locatifs et les objets commerciaux, la valeur de rendement et éventuellement une valeur réelle inférieure ou encore une valeur vénale inférieure sont prises en compte. Des obligations d'amor-

tissement différenciées s'appliquent aux prêts hypothécaires en deuxième rang. Une approche conservatrice pour les limites d'avance, un système de rating professionnel et une procédure d'autorisation par paliers complètent ce processus d'octroi de crédit.

Pendant toute la durée du crédit, les créances sont surveillées en permanence et les ratings mis à jour périodiquement. La valeur intrinsèque des garanties est vérifiée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché, et ensuite, l'ensemble du crédit fait l'objet d'une nouvelle approbation.

Une directive interne réglemente, sur la base de critères harmonisés, la constitution et la dissolution des correctifs de valeurs individuels pour les risques de défaillance. Elle prescrit le mode de calcul de la valeur de liquidation des garanties éventuelles et celui des correctifs de valeurs individuels en cas d'indices dénotant des créances compromises et en cas de positions en souffrance ou dont le rating s'est dégradé. Les correctifs de valeurs et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, plus particulièrement au niveau des engagements envers les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que dans divers secteurs. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. L'analyse de la structure du portefeuille englobe aussi son mode de répartition selon de nombreux critères spécifiques que sont la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques et les correctifs de valeurs. Les organes compétents sont informés chaque trimestre de l'évolution des

«exceptions to policy» au sein du Groupe. Les mesures de gestion du portefeuille sont prises sur la base de la surveillance et du reporting, l'objectif principal étant de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Outre l'aspect qualitatif de la structure du portefeuille, la surveillance intègre aussi la contribution au risque des différents secteurs et segments de clientèle. Ces contributions sont calculées et présentées comme value at risk.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit.

Au 31 décembre 2014, Raiffeisen Suisse présentait quatre gros risques externes au Groupe soumis à déclaration, assortis d'engagements cumulés pondérés des risques, d'un montant de 1,1 milliard de francs. Ceux-ci correspondent à 55% des fonds propres pris en compte (exercice précédent: six positions soumises à déclaration, d'un montant de 1,1 milliard de francs, soit 51% des fonds propres).

Au 31 décembre 2014 également, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs de Raiffeisen Suisse (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,5 milliard de francs, soit 15% des prêts et crédits à la clientèle (exercice précédent: 1,1 milliard de francs, soit 15%).

### Risques de marché

Les opérations de bilan constituant une part importante de l'activité de Raiffeisen Suisse, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Pour évaluer les risques de taux encourus sur la valeur de marché des capitaux propres, la sensibilité aux taux d'intérêt et la value at risk sont calculées. Les répercussions sur la situation de rendement sont évaluées au moyen de simulations dynamiques des revenus. La représentation des positions à taux variable se base sur un modèle qui reflète

l'évolution historique des taux d'intérêt à travers les taux du marché monétaire et des capitaux. La gestion des risques de fluctuation de taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités compétentes. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale de Raiffeisen Suisse, sert d'office de contrepartie à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture – à l'exception de Notenstein Banque Privée SA qui dispose de son propre accès au marché. Les responsables concernés sont tenus de respecter scrupuleusement les limites de sensibilité fixées par le Conseil d'administration en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte; il évalue par ailleurs la situation de risque.

Etant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont, en principe, refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux monnaies étrangères peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le secteur Treasury de la Banque centrale de Raiffeisen Suisse. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidité du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à taux fixe de première qualité qui satisfont aux critères fixés par les prescriptions légales sur les liquidités. Les risques de fluctuation des taux et les risques liés aux monnaies étrangères inhérents à ces immobilisations sont surveillés par la Gestion des risques du Groupe.

La gestion du portefeuille de négoce de la Banque centrale revient au secteur Trading & Sales qui est rattaché au département Banque centrale. Les succursales ne tiennent pas de tel portefeuille. Les opérations de négoce de la Banque centrale couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. Elles doivent respecter scrupuleusement les limites de sensibilité et de perte fixées

par le Conseil d'administration, sous la surveillance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe, qui effectue, en outre, un contrôle journalier de plausibilité du résultat des opérations de négoce et vérifie chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de pertes et profits du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés relève exclusivement de la compétence de courtiers qualifiés. Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

Pour rendre compte du respect des limites de sensibilité et de position et évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables conformément à la Circ.-FINMA 2008/6;
- rapport des risques mensuel à l'intention de la Direction;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on ap-

#### **Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce**

en 1000 CHF	31.12.2014	Ø 2014	31.12.2013	Ø 2013
Devises/ métaux précieux	22'301	16'562	16'562	16'844
Instruments de taux	97'774	102'305	87'983	89'779
Titres de parti- cipation et indices	17'442	5'247	1'720	4'806
<b>Total</b>	<b>137'516</b>	<b>124'114</b>	<b>106'265</b>	<b>111'430</b>

plique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options. Vous en trouverez un aperçu dans le tableau «Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négociation figurant en bas de la page précédente».

#### Risques de liquidité et de financement

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, Raiffeisen Suisse est libérée, sur une base individuelle, de l'obligation de satisfaire aux exigences de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée. La gestion des liquidités et du refinancement à l'échelle du Groupe incombe au secteur Treasury de Raiffeisen Suisse et est surveillée par la Gestion des risques du Groupe.

#### Risques opérationnels

Par risque opérationnel, Raiffeisen entend le risque potentiel de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte, tout comme le Groupe Raiffeisen, de leurs incidences sur la réputation, la compliance, ainsi que sur le reporting financier.

Les risques opérationnels encourus résultent de l'activité commerciale avec les clients. Chez Raiffeisen, chaque instance est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Elle est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels et surveille la situation de risque.

A l'occasion de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions puis évalués selon leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs dommages. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux critiques, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et catastrophes.

La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont informés des résultats des risk assessments au moyen d'un profil de risque agrégé, et sont avisés chaque trimestre de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures concernant les principaux risques opérationnels.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

#### Risques informatiques

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle de l'informatique et des menaces et risques pesant sur elle.

#### Sécurité des données

La sécurité des données est un thème de plus en plus critique, notamment en termes de réputation, pour les banques et la place bancaire suisse. Aussi, est-il impératif de gérer correctement les risques potentiels. La stratégie pour y parvenir repose d'abord sur l'évaluation régulière des menaces actuelles afin de déterminer leur pertinence pour le Groupe Raiffeisen et les éventuelles mesures à prendre. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité

des données et des infrastructures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques éprouvées.

### Externalisation

L'exploitation du réseau dédié à la communication des données a été déléguée à Swisscom (Suisse) SA. En outre, l'ensemble de la gestion des titres du Groupe Raiffeisen est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements lié à des justificatifs a lieu chez Swiss Post Solutions SA et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce AG.

### Dispositions réglementaires

Raiffeisen Suisse société coopérative est libérée de l'obligation de respecter les prescriptions sur les liquidités au niveau individuel de ses différents établissements. Les données relatives à la couverture en fonds propres sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la Circ.-FINMA 2008/22, peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen ([www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch)) ou dans le rapport annuel et financier du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit: approche standard internationale (AS-BRI) avec recours aux ratings externes suivants.

Catégorie de clients	Rating des émetteurs/émissions		
	S & P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et banques centrales	X	X	X
Collectivités de droit public	X	X	X
Banques et négociants en valeurs mobilières	X	X	X
Entreprises	X	X	X

Les postes du bilan ci-après nécessitent notamment le recours à des ratings externes:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires;
- immobilisations financières;
- autres actifs.

### Risques de marché: approche standard

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux d'intérêt, et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres afférentes aux options. Voir à ce titre le récapitulatif dans le tableau à la page 25.

### Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base

Etant donné que les exigences en matière de fonds propres pour les risques opérationnels au niveau du Groupe Raiffeisen dépassent 100 millions de francs, Raiffeisen Suisse est, elle aussi, assujettie dans ce domaine aux mêmes contraintes qualitatives que les établissements financiers ayant opté pour l'approche standard.

## PRINCIPES D'ÉVALUATION ET D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

### Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et son ordonnance, ainsi qu'aux directives et instructions de la FINMA.

Les postes détaillés du bilan sont évalués séparément. Contrairement au bouclement du Groupe Raiffeisen, établi selon le principe de la présentation fidèle (true and fair view), les boulements individuels peuvent être influencés par les réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des différentes Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital assorti d'un droit de vote. Pour cette raison, Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

### Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations de caisse conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

### Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négocié». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'an-

née sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

### Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, fonds passifs

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires, de même que les agios ou disagios sur emprunts propres et prêts sur lettres de gage sont délimités sur la durée impartie.

### Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les revenus des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des correctifs de valeurs individuels sont constitués pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les correctifs de valeurs et provisions.

L'extourne définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (donc annulation du correctif de valeurs) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeurs figurent au poste «Correctifs de valeurs et provisions».

### **Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing)**

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue de leurs droits contractuels. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

### **Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse repurchase)**

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la

valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet au bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur de marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les revenus des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

### **Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce**

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les revenus des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Sont débités du résultat des opérations de négoce les frais de refinancement du capital découlant des positions de négoce, celles-ci étant créditées au revenu des intérêts. De plus, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat des opérations de négoce.

### **Immobilisations financières**

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

Les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode accrual, c'est-à-dire que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les titres de participation et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. Par valeur minimale, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux sont évaluées à la valeur de marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur minimale.

### Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote. Sont également comptabilisées sous ce poste les participations dans des institutions communes. Les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement si la part aux voix et au capital n'atteint pas 10% et si soit la part au capital social est inférieure à un million de francs soit la valeur comptable est inférieure à 10 millions de francs. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, de la manière suivante:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	maximum 15 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	maximum 10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	maximum 3 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation.

Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes.

L'amortissement des immeubles, des bâtiments en construction et des systèmes bancaires centraux débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La stabilité de la valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors inscrite au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

### Correctifs de valeurs et provisions

Par précaution, des provisions et des correctifs de valeurs individuels sont constitués pour tous les risques identifiables à la date d'établissement du bilan. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

## **Réserves pour risques bancaires généraux**

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux, à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, et conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 18, let. b OFR, et partiellement soumises à l'impôt (voir tableau «Correctifs de valeurs et provisions» en annexe).

## **Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires**

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

## **Instruments financiers dérivés**

### **Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe**

Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le montant du sous-jacent correspondant, sont mentionnées dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

### **Inscription au bilan**

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont inscrites au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. En revanche, sont toujours inscrites au bilan les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury sont réalisées via le portefeuille de né-

goce, en d'autres termes, Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan. Dans l'annexe 18 «Instruments financiers dérivés ouverts», les valeurs de remplacement et les volumes du sous-jacent avec des contreparties externes sont mentionnés, les positions indiquées sous les instruments de couverture correspondant au volume d'opérations internes de couverture du secteur Treasury.

Traitement au niveau du compte de résultat  
Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur dès lors qu'ils sont négociés en bourse ou s'il existe un marché représentatif. Dans le cas contraire, le principe de la valeur minimale s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de couvrir les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode accrual. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

### **Impôts**

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice de référence.

## **Modifications par rapport à l'exercice précédent**

Pour l'exercice de référence, la durée d'utilisation des logiciels bancaires centraux développés en interne ou achetés a été ajoutée dans les principes d'établissement du bilan.

## **Événements survenus après la date d'établissement du bilan**

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2014.

## Informations sur le bilan

### 1. Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc* en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	345'043	159'746	1'552'383	2'057'172
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	6'714'152	–	718	6'714'869
Immeubles commerciaux et de bureaux	244'454	–	7	244'461
Artisanat et industrie	486'181	–	–	486'181
Autres	206'816	–	1'457	208'272
<b>Total des prêts</b>	<b>7'996'645</b>	<b>159'746</b>	<b>1'554'564</b>	<b>9'710'956</b>
<b>Exercice de référence</b>	<b>7'996'645</b>	<b>159'746</b>	<b>1'554'564</b>	<b>9'710'956</b>
Exercice précédent	7'277'861	137'610	1'350'769	8'766'241
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	1'823	1'248'788	476'247	1'726'858
Promesses irrévocables	516'763	26'869	729'232	1'272'864
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	26'869	26'869
<b>Total hors bilan</b>	<b>518'586</b>	<b>1'275'657</b>	<b>1'232'347</b>	<b>3'026'590</b>
<b>Exercice de référence</b>	<b>518'586</b>	<b>1'275'657</b>	<b>1'232'347</b>	<b>3'026'590</b>
Exercice précédent	513'503	428'406	1'345'433	2'287'341

\* y compris prêts avec correctifs de valeurs

	Montant brut des créances en 1000 CHF	Produits estimés de la réalisation des garanties en 1000 CHF	Montant net des créances en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
<b>Créances compromises</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>34'723</b>	<b>9'038</b>	<b>25'685</b>	<b>21'662</b>
Exercice précédent	37'576	11'705	25'871	23'488

La différence entre le montant net des créances et celui des correctifs de valeurs individuels est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

**2. Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations**

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce</b>		
Titres de créance		
cotés*	1'079'956	568'689
non cotés	–	–
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	115'084	47'792
Titres de participation	160'358	32'550
Métaux précieux	610'527	604'479
<b>Total des portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>1'850'840</b>	<b>1'205'718</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	630'366	359'793

\* coté = négocié sur une bourse reconnue

	Valeur comptable exercice de référence en 1000 CHF	Valeur comptable exercice précédent en 1000 CHF	Juste valeur exercice de référence en 1000 CHF	Juste valeur exercice précédent en 1000 CHF
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de créance	4'794'037	3'464'554	5'011'947	3'467'943
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	75'867	76'858	76'265	77'388
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	4'776'888	3'461'353	4'994'665	3'464'741
dont titres évalués selon le principe de la valeur minimale	17'148	3'202	17'282	3'202
Titres de participation	252'913	234'815	261'284	242'134
dont participations qualifiées*	–	8'123	–	8'123
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	1'581	–	1'581
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>5'046'949</b>	<b>3'700'951</b>	<b>5'273'231</b>	<b>3'711'658</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	4'652'324	3'268'358		

\* au moins 10% du capital ou des voix

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Participations</b>		
avec valeur de cours	158'386	329'281
sans valeur de cours	797'364	782'985
<b>Total des participations</b>	<b>955'750</b>	<b>1'112'266</b>

### 3. Indications sur principales participations

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Exercice de réf. Part au capital en %	Exercice de réf. Part aux voix en %	Exercice préc. Part au capital en %	Exercice préc. Part aux voix en %
<b>3.1 Sociétés du Groupe</b>							
Centre Raiffeisen des Entrepreneurs SA	Saint-Gall	Prestations de conseil aux PME	5'000	100,0	100,0	0,0	0,0
Notenstein Asset Management SA	Saint-Gall	Asset management/gestion de fonds de placement	100	100,0	100,0	0,0	0,0
RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.	Singapour	Négoce de biens et services pour le Groupe Raiffeisen	7	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Banque Privée SA	Saint-Gall	Banque privée	22'200	98,2	100,0	100,0	100,0
PME Capital SA	Herisau	Société de financement	2'566	60,0	60,0	60,0	60,0
Investnet AG	Herisau	Société de financement	150	60,0	60,0	60,0	60,0
ARIZON Sourcing SA	Saint-Gall	Prestations d'opération et de conseil pour Banques	10'000	51,0	51,0	0,0	0,0
<b>3.2 Autres participations*</b>							
Aduno Holding SA	Zurich	Services financiers	25'000	25,5	25,5	25,5	25,5
responsAbility Participations AG	Zurich	Services financiers	42'450	19,8	19,8	19,8	19,8
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöchstetten	Services financiers	10'000	16,5	16,5	16,5	16,5
Vontobel Holding SA	Zurich	Services financiers	65'000	0,0	0,0	12,5	12,5
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	Zurich	Banque des lettres de gage	800'000	6,0	6,0	6,0	6,0
dont non libérées			448'000				
SIX Group SA	Zurich	Services financiers	19'522	5,5	5,5	5,1	5,1
Helvetia Holding SA	Saint-Gall	Services financiers	989	4,0	4,0	4,0	4,0
Leonteq SA	Zurich	Services financiers	15'926	1,8	1,8	0,0	0,0

\* Toutes les participations des Banques dans des partenaires de coopération et institutions communes sont mentionnées. Les autres participations sont mentionnées si la part aux voix et au capital est supérieure à 10% et si la part du capital social détenue est soit supérieure à 1 million de francs, soit a une valeur comptable supérieure à 10 millions de francs.

#### 4. Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements cumulés en 1000 CHF	Valeur compt. à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence Changements d'affectation en 1000 CHF	Exercice de référence Investissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinvestissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortissements en 1000 CHF	Valeur compt. à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
<b>Participations</b>								
Participations sociétés du Groupe*	626'590	-5'610	620'980	–	10'552	-7'472	-3'976	620'084
Autres participations	492'922	-1'636	491'286	8'240	61'581	-225'442	–	335'666
<b>Total des participations</b>	<b>1'119'512</b>	<b>-7'246</b>	<b>1'112'266</b>	<b>8'240</b>	<b>72'133</b>	<b>-232'914</b>	<b>-3'976</b>	<b>955'750</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>								
Immeubles								
Immeubles à l'usage de la Banque	274'262	-98'374	175'888	-876	4'639	-38	-6'183	173'430
Autres immeubles	13'816	-3'266	10'550	–	262	–	-462	10'350
Autres immob. corporelles	234'008	-184'441	49'567	876	10'129	-176	-16'941	43'455
Autres	161'340	-140'071	21'269	–	28'442	–	-13'627	36'084
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>683'426</b>	<b>-426'152</b>	<b>257'274</b>	<b>–</b>	<b>43'472</b>	<b>-214</b>	<b>-37'213</b>	<b>263'319</b>

\* Les investissements comprennent des bénéfices de revalorisation de 0,4 million de francs affectés au résultat extraordinaire.

	en 1000 CHF
Valeur d'assurance incendie des immeubles	224'891
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	187'647

## 5. Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Autres actifs</b>		
Valeurs de remplacement	1'682'705	883'905
Compte de compensation	382'040	336'796
Comptes d'ordre cotisations aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	81	–
Comptes d'ordre impôts indirects	593'273	108'991
Autres comptes d'ordre	31'775	25'114
Marchandises	5'219	4'843
Autres actifs divers	0	265
<b>Total des autres actifs</b>	<b>2'695'093</b>	<b>1'359'916</b>
<b>Autres passifs</b>		
Valeurs de remplacement	2'148'635	1'359'382
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	223	158
Redevances dues, impôts indirects	31'229	30'088
Fonds de solidarité	355'258	348'556
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	759	759
Comptes d'ordre cotisations aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	4'249	4'150
Autres comptes d'ordre	23'468	19'340
Autres passifs divers	186	380
<b>Total des autres passifs</b>	<b>2'563'248</b>	<b>1'762'055</b>

**6. Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt et de mise en pension de titres**

	Exercice de réf. Montant de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Montant de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. dont sollicité en 1000 CHF
<b>Bilan</b>				
Créances sur les Banques Raiffeisen	–	–	–	–
Créances sur les autres banques	565'348	565'348	548'980	548'980
Créances hypothécaires	2'498'265	1'727'856	2'123'539	1'704'423
Immobilisations financières	1'808'906	1'109'051	1'414'464	839'363
<b>Total des actifs mis en gage</b>	<b>4'872'519</b>	<b>3'402'255</b>	<b>4'086'983</b>	<b>3'092'766</b>

**7. Opérations de prêt et de mise en pension de titres**

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Créances découlant des liquidités mises en gage lors d'emprunts ou de prises en pension de titres	474'317	651'108
Engagements découlant des liquidités reçues lors de prêts ou de mises en pension de titres	1'043'689	859'075
Titres détenus pour compte propre, prêtés ou reçus en garantie dans le cadre de prêts et d'emprunts de titres, ou transférés lors d'opérations de mise en pension	1'109'051	839'363
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1'109'051	839'363
Titres reçus en garantie dans le cadre de prêts de titres ainsi que titres reçus dans le cadre d'emprunts de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	607'385	756'262
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	217'496	497'474

## 8. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

### 8.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2'345	2'827
Autres engagements envers la clientèle	234'098	198'881
Obligations	20'000	—
Comptes de régularisation passifs	397	—
Autres passifs (valeurs de remplacement négatives)	17	657
<b>Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance</b>	<b>256'857</b>	<b>202'364</b>

### 8.2 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

	au 31.12.2014 en %	au 31.12.2013 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	112,2	107,2

Les réserves de fluctuation de valeurs de la Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative ont légèrement dépassé le montant réglementaire fixé. Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

### 8.3 Réserves de cotisations d'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier	2'775	8'336
+ Versements	3'735	50
- Prélèvements	4'334	5'684
+ Rémunération	14	73
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>2'189</b>	<b>2'775</b>

Les réserves de cotisations d'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été portées au bilan.

## 9. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	1,593	div.	—	1'677'530
Propres emprunts de rang non subordonné	2006	3,125	30.05.2016	—	550'000
	2010	1,625	31.03.2015	—	500'000
	2010	1,375	21.09.2017	—	200'000
	2010	2,000	21.09.2023	—	250'000
	2011	2,125	04.02.2019	—	250'000
	2011	2,625	04.02.2026	—	150'000
	2011	2,375	10.05.2018	—	150'000
	2014	0,261	07.02.2017	—	350'000 <sup>1</sup>
	2014	1,625	07.02.2022	—	100'000
	2014	0,301	05.06.2018	—	225'000 <sup>1</sup>
Propres emprunts de rang subordonné	2011	3,875	21.12.2021	—	535'000
	2013	3,000	durée illimitée	02.05.2018	550'000 <sup>2</sup>
<b>Total des emprunts et des prêts sur lettres de gage en cours</b>					<b>5'487'530</b>

1) Rémunération variable, base CHF libor à 3 mois et écart

2) Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

## 10. Correctifs de valeurs et provisions

Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Affectations conformes en 1000 CHF	Modification d'affectation (transferts) en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risque de ducroire et risque pays)	23'488	-722	—	282	7'629	-9'015
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	12'819	-12'283	—	—	10'093	-43
Provisions pour restructuration	1'185	-1'185	—	—	—	—
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>37'492</b>	<b>-14'190</b>	<b>—</b>	<b>282</b>	<b>17'722</b>	<b>-9'057</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>281'700</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2'000</b>	<b>—</b>
dont soumises à l'impôt	140'500					167'500

## 11. Justification des capitaux propres

en 1000 CHF

### Capitaux propres au début de l'exercice de référence

Capital social	850'000
Réserve légale générale	157'214
Réserves pour risques bancaires généraux	281'700
Bénéfice au bilan	36'582
<b>Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>1'325'496</b>
+ Augmentation du capital	
- Dissolution de réserves pour risques bancaires généraux	
- Rémunération du capital social sur le bénéfice de l'exercice précédent	34'000
+ Bénéfice de l'exercice de référence	36'994
<b>Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>1'330'490</b>
dont capital social	850'000
dont réserve légale générale	159'796
dont réserves pour risques bancaires généraux	283'700
dont bénéfice au bilan	36'994
<b>Total des obligations d'effectuer des versements supplémentaires des Banques Raiffeisen</b>	<b>11'741'092</b>

Le capital social de 850 millions de francs, réparti en 850'000 parts sociales d'une valeur de 1'000 francs, est entièrement entre les mains des 305 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse; aucune Banque Raiffeisen ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2014, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 1'687,8 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 850 millions ont été versés.

Le capital donnant droit à des intérêts s'établissait, fin 2014, à 850 millions de francs (année précédente: 850 millions de francs).

## 12. Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 3 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Actif circulant</b>							
Liquidités	7'771'842	–	–	–	–	–	7'771'842
Créances rés. de papiers monétaires	1	–	–	–	–	–	1
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'953'353	–	–	–	–	–	3'953'353
Créances sur les autres banques	214'437	–	4'301'600	530'280	100'000	–	5'146'317
Créances sur la clientèle	19	51'806	1'288'912	144'740	382'625	189'070	2'057'172
Créances hypothécaires	1'271	225'095	348'914	801'622	4'109'388	2'167'494	7'653'784
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'850'840	–	–	–	–	–	1'850'840
Immobilisations financières*	206'860	–	225'232	309'319	1'320'843	2'984'696	5'046'949
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>13'998'623</b>	<b>276'901</b>	<b>6'164'658</b>	<b>1'785'961</b>	<b>5'912'857</b>	<b>5'341'259</b>	<b>33'480'258</b>
<b>Exercice de référence</b>	<b>13'998'623</b>	<b>276'901</b>	<b>6'164'658</b>	<b>1'785'961</b>	<b>5'912'857</b>	<b>5'341'259</b>	<b>33'480'258</b>
Exercice précédent	11'898'865	305'601	6'109'969	2'353'842	5'355'525	3'759'154	29'782'956
<b>Fonds étrangers</b>							
Engagements envers les Banques Raiffeisen	11'157'296	–	–	–	–	–	11'157'296
Engagements envers les autres banques	703'467	–	4'124'846	2'481'257	934'882	142'100	8'386'551
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	5'180'669	–	–	–	–	5'180'669
Autres engagements envers la clientèle	1'206'418	350	868'713	322'434	322'500	264'921	2'985'336
Obligations de caisse	–	–	21'542	44'379	183'077	23'763	272'761
Emprunts et prêts sur lettres de gage	–	550'000	508'400	54'500	2'032'800	2'341'830	5'487'530
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>13'067'180</b>	<b>5'731'019</b>	<b>5'523'502</b>	<b>2'902'570</b>	<b>3'473'258</b>	<b>2'772'615</b>	<b>33'470'143</b>
<b>Exercice de référence</b>	<b>13'067'180</b>	<b>5'731'019</b>	<b>5'523'502</b>	<b>2'902'570</b>	<b>3'473'258</b>	<b>2'772'615</b>	<b>33'470'143</b>
Exercice précédent	11'928'791	5'199'433	5'023'517	1'740'830	2'859'059	2'611'201	29'362'831

\* Un montant de 0.00 francs figure dans les immobilisations financières (1'581'370 francs l'année précédente).

### 13. Crédances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Crédances sur les sociétés liées	—	—
Engagements envers les sociétés liées	—	—
Crédits aux organes	23'987	24'401

### Transactions avec des proches

#### 1. Organes

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration sont identiques à celles en vigueur pour la clientèle.

La Direction bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

#### 2. Sociétés liées

Les conditions appliquées aux créances et aux engagements envers les sociétés liées sont les mêmes que pour le reste de la clientèle.

### 14. Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de référence Suisse en 1000 CHF	Exercice de référence Etranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent Etranger en 1000 CHF
<b>Actifs</b>				
Liquidités	7'743'284	28'558	5'505'706	25'311
Crédances résultant de papiers monétaires	1	—	5	—
Crédances sur les Banques Raiffeisen	3'953'353	—	4'633'236	—
Crédances sur les autres banques	1'832'160	3'314'157	2'096'540	3'849'247
Crédances sur la clientèle	1'998'988	58'184	1'782'378	37'278
Crédances hypothécaires	7'653'784	—	6'946'585	—
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'689'194	161'646	1'103'581	102'137
Immobilisations financières	4'650'537	396'412	3'292'754	408'197
Participations	951'841	3'909	1'108'358	3'908
Immobilisations corporelles	263'319	—	257'274	—
Comptes de régularisation	238'962	3'991	233'299	4'625
Autres actifs	1'563'350	1'131'743	746'239	613'677
<b>Total des actifs</b>	<b>32'538'772</b>	<b>5'098'600</b>	<b>27'705'955</b>	<b>5'044'380</b>

Suite à la page suivante

	Exercice de référence Suisse en 1000 CHF	Exercice de référence Etranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent Etranger en 1000 CHF
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	11'157'296	—	9'975'138	—
Engagements envers les autres banques	4'803'189	3'583'362	4'164'164	2'642'005
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'970'893	209'776	4'445'985	203'098
Autres engagements envers la clientèle	2'435'335	550'001	2'352'530	34'398
Obligations de caisse	268'901	3'860	347'356	8'377
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'487'530	—	5'189'780	—
Comptes de régularisation	240'346	895	261'920	541
Autres passifs	984'697	1'578'551	721'688	1'040'367
Correctifs de valeurs et provisions	32'249	—	37'492	—
Réserves pour risques bancaires généraux	283'700	—	281'700	—
Capital social	850'000	—	850'000	—
Réserve légale générale	159'796	—	157'214	—
Bénéfice de l'exercice	36'994	—	36'582	—
<b>Total des passifs</b>	<b>31'710'927</b>	<b>5'926'445</b>	<b>28'821'548</b>	<b>3'928'787</b>

## 15. Actifs par pays/groupe de pays

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice de référence part en %	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice précédent part en %
<b>Actifs</b>				
Europe				
Suisse	32'538'772	86,45	27'705'955	84,60
Grande-Bretagne	2'575'147	6,84	1'980'046	6,05
Pays du Benelux	570'032	1,51	841'337	2,57
France	253'272	0,67	591'423	1,81
Allemagne	546'398	1,45	585'013	1,79
Autriche	325'464	0,86	237'219	0,72
Autres pays d'Europe	425'464	1,13	280'957	0,86
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	402'821	1,07	528'384	1,61
<b>Total des actifs</b>	<b>37'637'372</b>	<b>100,00</b>	<b>32'750'335</b>	<b>100,00</b>

## 16. Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Actifs</b>					
Liquidités	7'411'192	225'307	33'684	101'659	7'771'842
Créances résultant de papiers monétaires	–	–	1	–	1
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'953'321	–	–	32	3'953'353
Créances sur les autres banques	2'310'882	1'104'051	1'337'751	393'633	5'146'317
Créances sur la clientèle	1'910'854	35'908	101'154	9'256	2'057'172
Créances hypothécaires	7'653'784	–	–	–	7'653'784
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'127'272	104'248	8'653	610'667	1'850'840
Immobilisations financières	4'853'084	76'634	117'225	6	5'046'949
Participations	951'841	3'901	–	7	955'750
Immobilisations corporelles	263'319	–	–	–	263'319
Comptes de régularisation	240'686	1'345	919	2	242'953
Autres actifs	2'695'093	0	–	–	2'695'093
<b>Total des actifs portés au bilan</b>	<b>33'371'326</b>	<b>1'551'395</b>	<b>1'599'387</b>	<b>1'115'264</b>	<b>37'637'372</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	16'981'037	6'111'699	10'584'347	5'941'352	39'618'435
<b>Total des actifs</b>	<b>50'352'363</b>	<b>7'663'094</b>	<b>12'183'734</b>	<b>7'056'616</b>	<b>77'255'806</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	8'931'657	1'653'397	295'653	276'589	11'157'296
Engagements envers les autres banques	3'831'803	1'334'288	2'510'032	710'429	8'386'551
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'099'840	80'829	–	–	5'180'669
Autres engagements envers la clientèle	2'332'712	96'775	532'452	23'397	2'985'336
Obligations de caisse	272'761	–	–	–	272'761
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'487'530	–	–	–	5'487'530
Comptes de régularisation	237'799	1'694	1'495	254	241'241
Autres passifs	2'563'207	6	–	35	2'563'248
Correctifs de valeur et provisions	32'249	–	–	–	32'249
Réserves pour risques bancaires généraux	283'700	–	–	–	283'700
Capital social	850'000	–	–	–	850'000
Réserve légale générale	159'796	–	–	–	159'796
Bénéfice de l'exercice	36'994	–	–	–	36'994
<b>Total des passifs portés au bilan</b>	<b>30'120'048</b>	<b>3'166'989</b>	<b>3'339'631</b>	<b>1'010'704</b>	<b>37'637'372</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	20'195'746	4'459'399	8'804'803	6'080'140	39'540'088
<b>Total des passifs</b>	<b>50'315'793</b>	<b>7'626'388</b>	<b>12'144'434</b>	<b>7'090'844</b>	<b>77'177'459</b>
<b>Position nette par monnaie</b>	<b>36'570</b>	<b>36'706</b>	<b>39'299</b>	<b>-34'229</b>	<b>78'347</b>

31/12/2014 31/12/2013

### Cours de conversion des monnaies étrangères

EUR	1,202	1,226
USD	0,994	0,891

## Informations sur les opérations hors bilan

### 17. Engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Garanties de couverture de crédit	1'632'155	724'575
Garanties pour défauts	9'062	1'393
Autres engagements conditionnels	85'640	101'032
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>1'726'858</b>	<b>827'000</b>

## 18. Instruments financiers dérivés ouverts

### 18.1 Instruments financiers dérivés ouverts par type de contrat

	Instruments de négociation			Instruments de couverture (hedging)		
	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montants des sous-jacents en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montants des sous-jacents en 1000 CHF
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>						
Contrats à terme y compris FRAs	520	1'489	9'500'000	—	—	—
Swaps	477'135	540'672	50'992'935	616'433	1'096'882	38'614'000
Futures	—	—	2'084'737	—	—	—
Options (OTC)	—	0	6'811	—	—	—
Options (traded)	—	—	—	—	—	—
<b>Total instruments de taux d'intérêt</b>	<b>477'654</b>	<b>542'161</b>	<b>62'584'483</b>	<b>616'433</b>	<b>1'096'882</b>	<b>38'614'000</b>
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	525'943	496'950	36'036'273	43'357	6'312	2'644'296
Swaps comb. taux d'int./devises	—	130	12'024	—	—	—
Futures	—	—	6'173	—	—	—
Options (OTC)	3'617	1'865	326'777	—	—	—
Options (traded)	—	—	—	—	—	—
<b>Total devises</b>	<b>529'560</b>	<b>498'945</b>	<b>36'381'247</b>	<b>43'357</b>	<b>6'312</b>	<b>2'644'296</b>
<b>Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	10'065	2'314	751'766	—	—	—
Swaps	—	—	—	—	—	—
Futures	—	—	1'138	—	—	—
Options (OTC)	1'342	678	125'095	—	—	—
Options (traded)	—	—	—	—	—	—
<b>Total métaux précieux</b>	<b>11'407</b>	<b>2'992</b>	<b>877'999</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Titres de participation/indices</b>						
Contrats à terme	—	—	—	—	—	—
Swaps	—	—	—	—	—	—
Futures	—	—	108'706	—	—	—
Options (OTC)	—	—	—	—	—	—
Options (traded)	2'294	1'344	56'448	—	—	—
<b>Total titres de participation/indices</b>	<b>2'294</b>	<b>1'344</b>	<b>165'155</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Autres</b>						
Contrats à terme	—	—	—	—	—	—
Swaps	—	—	—	—	—	—
Futures	—	—	—	—	—	—
Options (OTC)	2'000	—	23'700	—	—	—
Options (traded)	—	—	—	—	—	—
<b>Total autres</b>	<b>2'000</b>	<b>—</b>	<b>23'700</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Total</b>						
<b>Exercice de référence</b>	<b>1'022'915</b>	<b>1'045'442</b>	<b>100'032'584</b>	<b>659'789</b>	<b>1'103'193</b>	<b>41'258'296</b>
Exercice précédent	560'895	591'251	114'535'646	323'009	768'131	40'728'767

## 18.2 Instruments financiers dérivés ouverts par contrepartie et durée résiduelle

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montants des sous-jacents jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montants des sous-jacents de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montants des sous-jacents plus de 5 ans en 1000 CHF	Montants des sous-jacents Total en 1000 CHF
Banques	1'656'446	2'141'015	70'543'384	47'647'376	19'714'195	137'904'955
Clients	23'748	5'660	649'614	324'907	115'876	1'090'397
Banques Raiffeisen*	225	617	31'337	7'227	–	38'564
Bourses	2'286	1'344	1'508'147	748'817	–	2'256'963
<b>Total</b>	<b>1'682'705</b>	<b>2'148'635</b>	<b>72'732'481</b>	<b>48'728'327</b>	<b>19'830'071</b>	<b>141'290'880</b>
Exercice précédent	883'905	1'359'382	80'611'462	57'837'001	16'815'950	155'264'413

\* principalement pour les besoins de la clientèle

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement

### Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 95,5% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

## 19. Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	–	–	–	16'333	16'333
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>16'333</b>	<b>16'333</b>
Exercice précédent	–	–	891	16'376	17'267

## Informations sur le compte de résultat

### 20. Résultat des opérations d'intérêts

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	318'052	350'006
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	12'576	9'577
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	155'304	152'548
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	52'794	52'877
Autres produits des intérêts	13'658	14'763
<b>Total des produits des intérêts et des dividendes</b>	<b>552'385</b>	<b>579'771</b>
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	-102'236	-110'909
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	-13'371	-12'287
Charges d'intérêts des engagements envers la clientèle	-43'192	-46'439
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-124'263	-122'449
Autres charges d'intérêts	-157'249	-166'997
<b>Total des charges d'intérêts</b>	<b>-440'310</b>	<b>-459'081</b>
<b>Total du résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>112'074</b>	<b>120'690</b>

### 21. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Produit des commissions</b>		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	6'827	5'837
Produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	8'813	8'440
Opérations sur dépôts	21'359	18'700
Courtages	17'303	15'584
Autres opérations de négociation de titres et placements	2'859	2'738
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	58'302	58'523
Tenue de comptes	2'134	2'156
Autres prestations de service	4'163	2'714
<b>Total du produit des commissions</b>	<b>121'760</b>	<b>114'690</b>
<b>Charges de commissions</b>		
Opérations de négociation de titres	-27'967	-28'236
Moyens de paiement	-5'233	-5'148
Autres charges de commissions	-7'177	-3'316
<b>Total des charges de commissions</b>	<b>-40'377</b>	<b>-36'700</b>
<b>Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>81'383</b>	<b>77'990</b>

### 22. Résultat des opérations de négociation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négociation de devises	15'228	15'029
Négociation de métaux précieux et billets	33'821	34'397
Négociation d'actions	-235	496
Négociation de taux	-6'473	22'677
<b>Total du résultat des opérations de négociation</b>	<b>42'340</b>	<b>72'599</b>

### 23. Autres produits ordinaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	58'930	57'310
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	96'575	92'470
Montants versés par les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques	60'156	45'815
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	55'267	80'162
Autres	2'729	1'889
<b>Total des autres produits ordinaires</b>	<b>273'657</b>	<b>277'647</b>

### 24. Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la Banque, jetons de présence et indemnités fixes	1'619	1'525
Appointements et allocations au personnel	258'212	253'454
AVS, AI, AC et autres contributions légales	20'182	20'411
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	32'607	26'423
Charges de personnel accessoires	7'964	6'786
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>320'583</b>	<b>308'600</b>

### 25. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de locaux	17'074	16'470
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	44'390	48'223
Autres charges d'exploitation	102'551	114'443
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>164'015</b>	<b>179'136</b>

### 26. Produits et charges extraordinaires

#### Exercice de référence

Le produit extraordinaire de 47,2 millions de francs comprend les gains réalisés suite à la vente d'actions de la Banque Vontobel (44,3 millions de francs), le produit de la vente de bons de participation de Notenstein Banque Privée SA (0,9 million de francs), la dissolution de correctifs de valeurs et de provisions désormais plus nécessaires à l'exploitation à hauteur de 1,3 million de francs. Par ailleurs, des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 2 millions de francs ont été constituées et imputées aux charges extraordinaires.

#### Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 21,6 millions de francs comprennent un paiement à titre de garantie de 12,4 millions de francs. Le paiement a été porté au crédit de Notenstein Banque Privée SA via le poste des charges extraordinaires. Par ailleurs, des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 8 millions de francs ont été liquidées au profit des produits extraordinaires.

## Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée des délégués de  
Raiffeisen Suisse société coopérative  
Saint-Gall

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 16 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

*PricewaterhouseCoopers SA, Vadianstrasse 25a/Neumarkt 5, Postfach, 9001 Saint-Gall  
Téléphone: +41 58 792 72 00, Télécopie: +41 58 792 72 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la tenue du registre des sociétaires et la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Ralph Gees  
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 7 avril 2015

## Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2014 en 1000 CHF	2013 en 1000 CHF	2012 en 1000 CHF	2011 en 1000 CHF	2010 en 1000 CHF
<b>Actifs</b>					
Liquidités	7'771'842	5'531'017	5'444'339	3'612'044	414'887
Créances résultant de papiers monétaires	1	5	3	29	100'621
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'953'353	4'633'236	5'621'429	6'802'231	7'674'235
Créances sur les autres banques	5'146'317	5'945'787	4'621'307	3'666'811	6'617'399
Créances sur la clientèle	2'057'172	1'819'656	1'686'184	1'554'566	1'407'110
Créances hypothécaires	7'653'784	6'946'585	6'332'422	5'800'145	4'983'123
<b>Prêts et crédits à la clientèle</b>	<b>9'710'956</b>	<b>8'766'241</b>	<b>8'018'607</b>	<b>7'354'711</b>	<b>6'390'233</b>
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'850'840	1'205'718	1'785'081	1'587'665	1'321'196
Immobilisations financières	5'046'949	3'700'951	3'550'553	4'853'121	5'681'657
Participations	955'750	1'112'266	1'041'887	395'843	449'696
Immobilisations corporelles	263'319	257'274	269'253	279'610	279'032
Comptes de régularisation	242'953	237'924	268'117	334'523	334'163
Autres actifs	2'695'093	1'359'916	1'662'846	1'813'649	1'665'903
<b>Total des actifs</b>	<b>37'637'372</b>	<b>32'750'335</b>	<b>32'283'422</b>	<b>30'700'239</b>	<b>30'929'023</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	11'157'296	9'975'138	9'013'091	7'775'602	6'675'793
Engagements envers les autres banques	8'386'551	6'806'169	6'064'572	6'601'702	8'558'934
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'180'669	4'649'083	4'322'039	3'419'676	3'085'362
Autres engagements envers la clientèle	2'985'336	2'386'928	3'029'588	3'377'660	5'123'804
Obligations de caisse	272'761	355'733	469'247	543'451	522'227
<b>Fonds de la clientèle</b>	<b>8'438'766</b>	<b>7'391'744</b>	<b>7'820'873</b>	<b>7'340'787</b>	<b>8'731'393</b>
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'487'530	5'189'780	5'659'430	5'572'160	3'979'700
Comptes de régularisation	241'241	262'461	261'004	251'074	254'086
Autres passifs	2'563'248	1'762'055	2'106'838	2'212'958	1'822'343
Correctifs de valeurs et provisions	32'249	37'492	30'700	39'709	39'075
Réserves pour risques bancaires généraux	283'700	281'700	289'700	289'700	347'300
Capital social	850'000	850'000	850'000	450'000	360'000
Réserve légale générale	159'796	157'214	152'147	146'000	139'873
Bénéfice de l'exercice	36'994	36'582	35'067	20'547	20'528
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1'330'490</b>	<b>1'325'496</b>	<b>1'326'914</b>	<b>906'247</b>	<b>867'700</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>37'637'372</b>	<b>32'750'335</b>	<b>32'283'422</b>	<b>30'700'329</b>	<b>30'929'023</b>

## Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2014 en 1000 CHF	2013 en 1000 CHF	2012 en 1000 CHF	2011 en 1000 CHF	2010 en 1000 CHF
Produit des intérêts et des escomptes	499'590	526'894	581'677	604'103	605'060
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	52'794	52'877	71'410	83'865	91'391
Charges d'intérêt	-440'310	-459'081	-538'548	-557'092	-571'114
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>112'074</b>	<b>120'690</b>	<b>114'539</b>	<b>130'575</b>	<b>125'338</b>
Produit des commissions sur les opérations de crédit	6'827	5'837	7'876	5'751	4'238
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	50'334	45'461	44'573	48'381	55'035
Produit des commissions sur les autres prestations de service	64'599	63'392	66'027	65'304	58'016
Charges de commissions	-40'377	-36'700	-30'514	-37'968	-45'358
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>81'383</b>	<b>77'990</b>	<b>87'963</b>	<b>81'469</b>	<b>71'930</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>42'340</b>	<b>72'599</b>	<b>57'880</b>	<b>47'720</b>	<b>41'861</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	7'237	193	-1'823	-973	50
Produit des participations	44'249	51'477	22'367	24'366	22'338
Résultat des immeubles	3'188	3'375	3'241	2'945	3'052
Autres produits ordinaires	273'657	277'647	262'614	257'644	275'663
Autres charges ordinaires	-35'003	-33'389	-18'346	-7'434	-1'439
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>293'328</b>	<b>299'303</b>	<b>268'053</b>	<b>276'548</b>	<b>299'665</b>
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>529'125</b>	<b>570'583</b>	<b>528'435</b>	<b>536'612</b>	<b>538'794</b>
Charges de personnel	-320'583	-308'600	-326'297	-300'447	-288'114
Autres charges d'exploitation	-164'015	-179'136	-173'880	-161'500	-148'358
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-484'598</b>	<b>-487'736</b>	<b>-500'177</b>	<b>-461'947</b>	<b>-436'473</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>44'527</b>	<b>82'847</b>	<b>28'258</b>	<b>74'665</b>	<b>102'321</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	-41'189	-41'457	-46'619	-99'031	-69'896
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-10'471	-12'929	-1'785	-13'592	-4'222
<b>Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)</b>	<b>-7'133</b>	<b>28'460</b>	<b>-20'146</b>	<b>-37'958</b>	<b>28'203</b>
Produits extraordinaires	47'186	21'624	57'093	59'635	3'764
Charges extraordinaires	-2'000	-12'417	-165	-193	-6'160
Impôts	-1'059	-1'086	-1'715	-938	-5'280
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>36'994</b>	<b>36'582</b>	<b>35'067</b>	<b>20'547</b>	<b>20'528</b>

## **Impressum**

Raiffeisen Suisse société coopérative  
Communication du Groupe  
Raiffeisenplatz  
CH-9001 Saint-Gall  
Tél.: +41 71 225 88 88  
Fax: +41 71 225 88 87  
Internet: [www.raiffeisen.ch/rapportdegestion](http://www.raiffeisen.ch/rapportdegestion)  
e-mail: [presse@raiffeisen.ch](mailto:presse@raiffeisen.ch)

Délai rédactionnel: 27 février 2015  
Publication du rapport de gestion: avril 2015  
Langues: allemand, français, italien et anglais.  
La version allemande fait foi.  
Conception: Schalter & Walter GmbH, Saint-Gall  
Traduction: 24translate, Saint-Gall  
Photos: coUNDco AG, Zurich (illustration de couverture),  
Daniel Ammann (Avant-propos et Direction)

Cette publication est complétée par un rapport de  
gestion en ligne disponible sur [raiffeisen.ch/rapportdegestion](http://raiffeisen.ch/rapportdegestion)

Imprimé sur papier PlanoJet, extra-blanc, FSC Mix



